


PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCES

Contact :

 06.95.33.06.37

 contact@cabinet-godiveau.fr

 cabinet-godiveau.fr

Certifié Qualiopi :



Public visé

Les salariés du secteur privé,

Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,

Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.

Objectifs

- Faire le point sur le profil professionnel et personnel du bénéficiaire : motivation, aptitudes, compétences personnelles, centres d'intérêts, résultats aux tests.
- Permettre au bénéficiaire d'identifier les métiers et les formations correspondant à son profil professionnel.
- Identifier un projet de formation ainsi qu'un projet professionnel réalisable au regard de son profil personnel/professionnel et du marché de l'emploi.

Modalités de réalisation

A distance

Durées et tarifs

- **Formule « Basique » :**
 - Durée : 2 mois
 - Heures : 7 heures de RDV individuel + 6 heures de travail personnel
 - Tarif : 1390€ TTC
- **Formule « Standard » :**
 - Durée : 3 mois
 - Heures : 9 heures de RDV individuel + 8 heures de travail personnel
 - Tarif : 1590€ TTC
- **Formule « Premium » :**
 - Durée : 3 mois
 - Heures : 12 heures de RDV individuel + 10 heures de travail personnel
 - Tarif : 1890€ TTC

Financement

- Compte personnel de formation
- Congé Bilan de compétences
- Plan de formation de l'entreprise

Déroulement

1 - Entretien préalable (avant le début du bilan)

Objectifs :

- Faire le point sur les besoins et raisons d'un bilan de compétences
- Expliquer le déroulement d'un bilan de compétences, la méthodologie, la déontologie, la démarche, la durée, les conditions de financement
- Expliquer les méthodes, les techniques et outils utilisés

Moyens et outils :

- Entretien individuel
- Plaquette de présentation
- Brochure

2 – Phase préliminaire

Objectifs :

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- Définir le profil du bénéficiaire et analyser la nature de ses besoins

Moyens et outils :

- Entretien individuel
- Questionnaire de parcours personnel et professionnel

3 – Phase d'investigation

Objectifs :

- Comprendre sa propre personnalité et discerner ses valeurs, ses intérêts, ses motivations et ses aspirations professionnelles
- Évaluer ses connaissances générales et professionnelles, ses savoir-faire et ses aptitudes
- Déceler ses ressources et ses potentialités inexploitées
- Identifier les éléments déclencheurs de changement
- Repérer les compétences transférables à une nouvelle situation professionnelle
- Définir des projets professionnels

Moyens et outils :

- Portefeuille de compétences
- Questionnaires d'évaluation
- Tests de personnalité
- Test de compétences
- Tests de motivations
- Tests d'intérêts professionnels
- Recherche documentaire
- Questionnaire enquête terrain
- Rencontres de professionnels

4 – Phase de conclusion

Objectifs :

- Récapituler les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Définir un plan d'actions de mise en œuvre des projets professionnels
- Remettre au bénéficiaire un document de synthèse personnalisé

Moyens et outils :

- Remise du document de synthèse
- Questionnaire de satisfaction
- Prise de rendez-vous de suivi à 6 mois

5 – Suivi à 6 mois

Objectifs :

- Faire le point sur la situation post bilan de compétences (situations professionnelles, les actions réalisées, les freins rencontrés et échanges sur les apports du bilan et le niveau de satisfaction global)

Moyen et outils :

- Entretien individuel

Modalités et outils

- Grille de compétences transférables (ROM)
- RIASEC
- Test des valeurs personnelles et professionnelles, motivations, intérêts....

Votre consultante en Bilan de compétences

Après 18 années passées au sein de Directions des Ressources Humaines dans le domaine du conseil et de la gestion des compétences, elle a orienté sa carrière professionnelle vers un métier qui faisait sens pour elle : l'accompagnement des transitions professionnelles.

Son objectif est de vous accompagner dans la construction, l'éclaircissement ou la confirmation de votre projet professionnel au moyen du bilan de compétences.

Accessibilité

Accessible aux personnes handicapées en fonction de l'handicap.
Merci de nous contacter à l'adresse contact@absys-formation.fr

Modalités d'évaluation

Le bénéficiaire réalise des tests et des enquêtes métiers analysés et vérifiés par le consultant en bilan de compétence et l'organisme de formation.
A la fin de la formation, le bénéficiaire reçoit un certificat de réalisation.

Modalités et délais d'accès

A distance (Zoom) 15 jours après l'entretien préalable.

Modalités d'inscription

- Site internet : absys-formation.fr
- Téléphone : 0411934499
- E-mail : contact@absys-formation.fr